

ANNEXE 2 - Référentiel de connaissances et de savoir-faire pour l'utilisation en sécurité des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

Tout conducteur de gerbeur à conducteur accompagnant doit avoir bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après :

A2 | 1 - Connaissances théoriques

A - Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- → Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- → Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- → Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

B - Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

- → Alimentation en énergie électrique des gerbeurs, différents types de batteries,
- → Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, levée libre, portée, capacité),
- → Différentes technologies de batteries d'accumulateurs Intérêt des batteries gel ou lithium pour la sécurité,
- → Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation.
- → Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- → Equipements de préhension de charges disponibles pour les gerbeurs, leurs utilisations possibles,
- → Paramètres de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en fonction des conditions d'utilisation (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...),
- → Intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches (sur certains modèles de gerbeurs).

C - Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant – Les catégories de CACES®

- → Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :
 - gerbeurs à conducteur accompagnant concernés par la recommandation R.485,
 - transpalettes et gerbeurs ≤ 1.20 m concernés par la recommandation R.366 et la recommandation régionale n°2 de la Carsat Centre-Ouest (3CTACA),
 - chariots à conducteur porté concernés par la recommandation R.489,
 - chariots tout-terrain concernés par la recommandation R.482,
 - autres chariots de manutention.
- → Catégories de CACES® R.485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant.

D - Notions élémentaires de physique

- → Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité.
- → Conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...).

E - Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant

- Conditions d'équilibre du chariot,
- → Facteurs qui influent sur la stabilité latérale (renversement) et longitudinale (basculement), durant les manutentions et pendant les déplacements,
- → Lecture de tableaux et d'abaques de charge (charge maximale en fonction de la position du centre de gravité de la charge, de la hauteur de levage...),
- → Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F - Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant

- → Principaux risques Facteur(s) de risque et moyens de prévention associés :
 - renversement latéral du gerbeur (dévers, sol en mauvais état, translation charge haute, vitesse excessive en courbe...),
 - basculement du gerbeur vers l'avant (pente, surcharge, translation charge haute...),
 - chute du chariot depuis un quai (pont de liaison défaillant ou mal positionné, mouvement du camion...), un hayon (surcharge, absence ou défaillance des butées...), une rampe...
 - renversement de la charge au sol ou sur un piéton,
 - chute de la charge lors de la dépose (mauvais positionnement sur les lisses du palettier),
 - ruine de tout ou partie d'un palettier (surcharge de lisse, détérioration d'échelle, soulèvement de lisse dû à l'absence de clavette...),
 - heurts de personnes ou d'engins,
 - chute de plain-pied lors de la translation, notamment en cas de heurt d'un obstacle en reculant sur un sol encombré,
 - chute de hauteur du conducteur (quai, hayon...),
 - écrasement / coincement d'une partie du corps (main, pied...) du conducteur entre un obstacle et le châssis, le timon, les roues... lors de manœuvres sur un site exigu ou dans des passages trop étroits,
 - heurt d'un obstacle en hauteur (poutre, linteau, sprinkler, dispositif d'éclairage...),
 - risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, charge masquant la visibilité...),
 - risques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs (brûlures au contact de l'acide, modalité de réalisation des opérations courantes (connexion / déconnexion, manipulation, mise en charge...),
 - risques liés à l'utilisation des énergies mises en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique...),
 - risques de TMS (lombalgie...) liés notamment à l'absence de mise à hauteur des palettes lors des manutentions manuelles,
 - risque d'incendie / explosion (en particulier de la batterie / du chargeur).
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions (élévation sur les bras de fourche...), savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

G - Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant

- → Identification des différents types de palettes et contenants existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi,
- → Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche,
- → Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...) aux conditions d'utilisation,
- → Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation (translation, pente, gerbage / dégerbage, sur un hayon, dans un véhicule...),

- → Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le gerbeur (panne, incendie...) ou la charge (renversement, épandage accidentel de marchandises...),
- → Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- → Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- → Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,
- → Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
- → Interprétation des panneaux de circulation,
- → Plan de circulation, consignes de sécurité, protocole de chargement / déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste,
- → Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- → Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

H - Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

- → Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches,
- → Principales anomalies concernant :
 - les chaînes et mécanismes de levage,
 - le circuit hydraulique,
 - les organes de freinage et de direction,
 - les bandages,
 - etc.

A2 | 2 - Savoir-faire pratiques

A- Prise de poste et vérification

- → Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage, signification du macaron apposé par l'organisme...),
- → Vérification visuelle de l'état du gerbeur (châssis, roues, mât, charpente, jupe, capot de batterie...) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- → Vérification du fonctionnement du gerbeur (translation, direction, élévation...),
- → Vérification du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité (sécurités de timon haute / basse et inversion de sens de marche, arrêt d'urgence, dispositif de condamnation, freinage, éclairage, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux, protecteurs...),
- → Vérification du branchement et de la charge de la batterie d'accumulateurs.
- → Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...) aux conditions d'utilisation,
- → Vérification de l'adéquation du gerbeur aux opérations de manutention à réaliser (charge à manutentionner, distance de son centre de gravité, capacité effective du chariot et de son équipement de préhension de charges, hauteur de levage...).

Nota: Cette opération ne doit pas être confondue avec l'examen d'adéquation requis par l'arrêté du 1er mars 2004, relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage, qui relève de la responsabilité du chef d'établissement.

B- Conduite et manœuvres

- → Manœuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge...
 - adopter une position latérale au timon adaptée à la manœuvre en cours,
 - regarder dans le sens de la marche pour conserver une bonne vision du parcours, y compris avec une charge limitant la visibilité,
 - regarder en arrière lors du recul pour s'assurer de l'absence d'obstacle au sol,
 - veiller à la stabilité de la charge,
 - veiller à la sécurité des piétons éventuels (croisements d'allées, portes...),
 - orienter le gerbeur dans le sens approprié et adapter sa vitesse en pente.
- → Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le gerbeur est équipé.
- → Prendre et déposer une charge au sol
 - évaluer la position du centre de gravité de la charge,
 - positionner le gerbeur pour effectuer la prise,
 - prendre la charge de manière à en assurer l'équilibre,
 - s'assurer que le lieu de dépose est approprié,
 - déposer la palette avec précision à l'endroit déterminé.
- → Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
 - apprécier le nombre maximal de niveaux sur lesquels les charges peuvent être empilées sans écroulement ou basculement de la pile,
 - positionner le gerbeur face à la pile pour effectuer la prise / la dépose,
 - prendre / déposer une charge sur une pile sans en compromettre la stabilité.
- → Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
 - localiser l'emplacement de stockage selon des instructions reçues,
 - apprécier les risques liés au stockage / déstockage à cet emplacement (en particulier état des lisses et présence des goupilles anti-soulèvement),
 - vérifier le bon état du support de charge (palette...) et la qualité de son conditionnement (stabilité, banderolage...),
 - positionner le gerbeur face à l'emplacement de stockage,
 - prendre / déposer la charge dans l'alvéole.
- → Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
 - s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, notamment immobilisation et/ou calage pour interdire le départ inopiné du camion (protocole de sécurité),
 - vérifier que le gerbeur est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux....
 - mettre en œuvre les dispositions et moyens permettant un accès en sécurité à la plate-forme du véhicule (niveleur correctement positionné, pont de liaison adapté et immobilisé…),
 - recourir, le cas échéant, à un système d'éclairage adapté à l'intérieur du véhicule ou sur le gerbeur,
 - adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur à l'entrée, à la sortie et à l'intérieur du véhicule,
 - prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.
- → Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule au moyen d'un hayon
 - s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, notamment immobilisation et/ou calage pour interdire le départ inopiné du camion (protocole de sécurité),
 - s'assurer que la CMU du hayon est appropriée aux poids cumulés du gerbeur et des charges à manutentionner,

- puis vérifier l'état et le fonctionnement du hayon (dispositifs de sécurité, butées escamotables...) ainsi que la présence des documents requis (rapport de vérification périodique du hayon...
- vérifier que le gerbeur est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux...
- mettre en place une signalisation adaptée pour prévenir les risques liés à la circulation des véhicules et piétons au voisinage du hayon,
- recourir, le cas échéant, à un système d'éclairage adapté à l'intérieur du véhicule ou sur le gerbeur,
- adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur à l'intérieur du véhicule,
- prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.
- → Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...)
 - pour chaque cas, définir une méthode de prise et de manutention permettant d'assurer la stabilité de la charge (flexibilité, glissement...),
 - prévoir et mettre en œuvre les dispositions et les moyens adaptés.
- → Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- → Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité.

C- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- → Effectuer les opérations d'entretien journalier.
- → Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels, faire l'appoint si nécessaire et mettre le gerbeur en charge,
- → Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.



ANNEXE 3 - Fiches d'évaluation des connaissances et savoir-faire

Le test CACES®, élaboré à partir du référentiel de connaissances et de savoir-faire défini en annexe 2, est réalisé selon les exigences :

- → de la fiche d'évaluation des connaissances théoriques de l'annexe A3/1,
- → de la fiche d'évaluation du savoir-faire pratique de l'annexe A3/2, en se référant au barème correspondant à la catégorie de gerbeurs à conducteur accompagnant concernée.

L'évaluation des connaissances pratiques doit prendre en compte l'intégralité des opérations décrites dans la fiche d'évaluation.

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- → d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- → et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- → d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- → et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- → et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

A3 | 1 - Évaluation théorique

Le test théorique est identique pour toutes les catégories de CACES® R.485 — Gerbeurs à conducteur accompagnant.

Il comprend 100 questions à 1 point respectant le barème ci-dessous.

La note obtenue à chacune des questions ne peut être que 1 pour la réponse correcte ou 0 pour une réponse non satisfaisante.

| R.485 – GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT FICHE D'EVALUATION DES CONNAISSANCES THEORIQUES | | | | | |
|---|---|-------------|--|--|--|
| Thèmes évalués | Points d'évaluation | Barème | | | |
| Connaissances générales (15 pts) | Citer les rôles et responsabilités : • Du constructeur / de l'employeur • Du conducteur | | | | |
| | Identifier : • Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle • Les types de chariots de manutention (concernés et exclus) et les catégories de CACES® correspondantes | 1 5 | | | |
| Technologie et stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant (25 pts) | Connaître les types de batteries, leurs particularités et les procédures adaptées pour leur mise en charge | | | | |
| | Connaître: Les composants et mécanismes de translation, leur technologie et leur principe de fonctionnement Les composants et mécanismes de levage, leur technologie et leur principe de fonctionnement Les dispositifs de sécurité et leur fonction Les organes de service et leur rôle Les possibilités d'ajustement des paramètres de fonctionnement (vitesse, accélération, freinage) en fonction des conditions d'utilisation Le fonctionnement et l'utilité de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourche | | | | |
| | Evaluer les charges à manutentionner : • Masse • Centre de gravité • Equilibre et stabilité | 2 2 1 | | | |
| | Citer les facteurs d'instabilité du chariot : • Concourant au renversement latéral • Concourant au basculement frontal | 3 2 | | | |
| Tableau / abaque de charges (10 pts) | Savoir lire un tableau et un abaque de charges : • Capacité en fonction de la hauteur à atteindre et de la position du centre de gravité de la charge • Hauteur accessible en fonction de la masse et de la position du centre de gravité de la charge | 5 5 | | | |

R.485 - GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT FICHE D'EVALUATION DES CONNAISSANCES THEORIQUES (suite) Thèmes évalués Points d'évaluation Barème **Exploitation** Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir : des gerbeurs • Chute depuis un quai, un hayon élévateur ou lors de l'utilisation d'un pont de liaison 6 à conducteur • Renversement et basculement du gerbeur ou de la charge 4 accompagnant • Ruine de tout ou partie d'un palettier 3 (50 pts) • Chute de plain-pied 2 • Ecrasement / coincement d'une partie du corps 2 • Transport et élévation de personnes 2 • Heurts de personnes ou d'objets • Risques liés aux énergies mises en œuvre • Conduite sous emprise de substances psycho actives • Risques liés à une perte d'attention (téléphone mobile...) • Incendie, explosion Connaître les principales causes d'accidents lors de l'utilisation des gerbeurs à conducteur 8 accompagnant Connaître les règles de circulation et de conduite : • Position du conducteur par rapport au gerbeur selon les situations de travail 5 • Pictogrammes et panneaux de signalisation 2 • Circulation et conduite à l'intérieur des bâtiments Connaître les règles de chargement / déchargement des véhicules (calage, immobilisation), 4 notamment celles définies par le protocole de sécurité Identifier les produits dangereux : Pictogrammes • Risques liés à leur manutention Connaître les opérations de fin de poste - maintenance • Vérifications et opérations de maintenance journalières 2 • Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance 2 **TOTAL** 100

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- → d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- → et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

A3 | 2 - Évaluation pratique

Les épreuves pratiques des CACES® pour les gerbeurs à conducteur accompagnant des catégories 1 et 2 sont réalisées à partir de la grille suivante.

R.485 - GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT FICHE D'EVALUATION DU SAVOIR-FAIRE PRATIQUE Catégorie 1 - Gerbeurs à conducteur accompagnant (1,20 m < h < 2,50 m) Catégorie 2 - Gerbeurs à conducteur accompagnant (h > 2,50 m) Points nèmes évalués d'évaluation Critères

| Points Thèmes évalués d'évaluatio | | | Critères | | Barème Catégories | |
|--|---|--|---|-------------|----------------------|--|
| | | | | 1 | 2 | |
| Prise de poste et mise en service (20 pts) | 1 | Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires suivants, et savoir les exploiter : • Notice d'instructions (justifier une interdiction d'emploi ou une règle d'utilisation) • Rapport de vérification générale périodique, de mise ou de remise en service (vérifier l'absence d'observation ou de restriction d'usage) Procéder à une vérification visuelle du gerbeur Vérifier le bon fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité Vérifier l'adéquation des paramètres de vitesse maxi, accélération et freinage | | 1 | 1 | |
| | 2 | | | 2 6 2 | 2 6 2 | |
| | | hauteurs access | que de charge et déterminer la charge autorisée aux différentes sibles nasse à vide du gerbeur | 6 2 | 6 2 | |
| Conduite (30 pts) | | Circuler à vide En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage, arrêter le gerbeur (critères évalués en continu durant la totalité des épreuves pratiques) | | 15 | 15 | |
| | 5 | | arge nt / en marche arrière, en ligne droite / en virage, arrêter le gerbeur is en continu durant la totalité des épreuves pratiques) | 15 | 15 | |

R.485 - GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT FICHE D'EVALUATION DU SAVOIR-FAIRE PRATIQUE (SUITE) Catégorie 1 - Gerbeurs à conducteur accompagnant (1,20 m < h ≤ 2,50 m) Catégorie 2 - Gerbeurs à conducteur accompagnant (h > 2,50 m)

| Thèmes évalués | Poi d'é | nts valuation | Critères | Bard Catég | ème jories |
|--|--|---|--|----------------------------|----------------------------|
| | | | | 1 | 2 |
| Manœuvres (42 pts) | 6 | Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée • S'assurer de l'adéquation du gerbeur à la manutention à réaliser • Positionner le gerbeur pour la prise / positionner la palette sur la fourche • Vérifier le lieu de dépose / positionner le gerbeur et déposer la palette avec précision | | | 3 1 2 |
| | Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile • S'assurer de l'adéquation du gerbeur à la manutention à réaliser • Apprécier le nombre maximal de niveaux empilables en fonction de • Positionner le gerbeur face aux charges / positionner les charges sur • Empiler les charges avec précision sans compromettre la stabilité de • Dépiler les charges et les déposer à l'endroit prévu | | | 3 1 1 2 2 | 3 1 1 2 2 |
| | 8 | sol jusqu'à e S'assur S'assur Localis Vérifier Positior | éstocker 3 palettes à tous les niveaux d'un palettier (du niveau du une hauteur minimum H) rer de l'adéquation du gerbeur à la manutention à réaliser er du bon état du palettier et de son adéquation aux charges er les emplacements définis / évaluer les risques selon les charges les charges (état de la palette, qualité du conditionnement, stabilité) nner le gerbeur/prendre et déposer les charges sans heurts ker les charges et les déposer à l'endroit prévu | H ≥ 2,10 m 3 2 1 2 2 | H ≥ 3,30 m 3 2 1 2 2 |
| | 9 | • S'assur • S'assur • S'assur son adr • Mettre • Adapte • Prendre | chargement et le déchargement d'un véhicule par l'arrière uai ou au moyen d'un hayon rer de l'adéquation du gerbeur et du véhicule à la manutention à réaliser rer de l'état du hayon, du quai niveleur ou du pont de liaison/vérifier équation en place le hayon, le quai niveleur ou le pont de liaison r la vitesse et la trajectoire du gerbeur e et déposer 3 charges conformément au plan de chargement rger le véhicule et déposer les charges à l'endroit prévu | 3 3 2 2 2 2 | 3 3 2 2 2 2 |
| Fin de poste – maintenance (8 pts) | 10 | Réaliser les d | opérations de fin de poste opérations de maintenance journalière ote des anomalies relevées | 2 3 3 | 2 3 3 |
| TOTAL | | 100 | | 10 | 00 |

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- → d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- → et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- → <u>et</u> d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

A313 - Unités de test, théoriques et pratiques, par catégorie :

Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes.

| Epreuve théorique | Epreuves | pratiques |
|-------------------|-------------|-------------|
| Toutes catégories | Catégorie 1 | Catégorie 2 |
| 1 UT | 0,75 UT | 0,75 UT |

Comme mentionné au 3/3/1, le testeur ne peut réaliser par journée de test, toutes familles et catégories confondues, plus de :

- → 7 UT (théoriques + pratiques + option(s)) cumulées ;
- → dont au maximum 6 UT d'épreuves pratiques + option(s).

Pour sa part, un salarié ne peut subir plus de 7 UT (théoriques + pratiques + option(s)) cumulées, toutes familles confondues, par journée.



ANNEXE 4 - Description des moyens requis

Comme mentionné au 3/3/2/1 de la présente recommandation, l'OTC doit impérativement disposer d'au moins un site certifié permettant le passage en « inter » des épreuves théoriques et pratiques d'une partie des CACES® R.485 concernés par son périmètre.

Pour ce faire, chaque site doit comporter les équipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires définis ci-dessous :

A4|1 - Installations:

Le site certifié doit mettre à la disposition des candidats :

- → une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour,
- → un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin,
- 👈 des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.

A4|2 - Equipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests :

Outre l'équipement (gerbeur représentatif de la catégorie, défini à l'annexe A1/4), les matériels ci-dessous doivent être disponibles sur le site certifié pour réaliser les épreuves pratiques des CACES® R.485 :

| Surface et m | atériels | Catégorie 1 | Catégorie 2 | |
|--|-------------------------------|---|--|--|
| Zone d'évolution | Surface | 100 m² mini | | |
| | Sol | Stabilisé, béton et/ou enrobé | | |
| | Quai | (voir « Dispositif de chargement » ci-dessous) | | |
| Charges palettisées (avec indication | Manutention standard | 3 Masse ≥ 50% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,20 m | | |
| de la masse) | Masquant la visibilité | 1 Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,80 m | | |
| | Dépassant la CMU (fictive) | 1 Masse réelle ≥ 25% capacité nominale du chariot | | |
| | Pour palettier | $3 \\ \text{Masse} \geq 25\% \text{ capacité nominale du chariot - Hauteur charge} \geq \text{H alvéole - 0,30 m}$ | | |
| Charges empilables (avec indication de la masse) | | 3 Masse ≥ 50% capacité nominale du chariot | | |
| Palettier (hauteur des lisses) | | 2 travées / 2 niveaux (0 à 2,10 m mini) | 2 travées / 3 niveaux (0 à 3,30 m mini) | |
| Camion ou remorque | | Camion ou remorque permettant le chargement par l'arrière (voir aussi « Dispositif de chargement » ci-dessous) | | |
| Dispositif de chargement | | Quai, muni d'un dispositif de nivelage ou avec pont de liaison amovible OU Camion ou remorque équipé(e) d'un hayon élévateur compatible avec le chargement au moyen d'un gerbeur | | |

A413 - Circuits et épreuves d'évaluation :

Pour chaque catégorie de CACES® R.485 l'OTC doit notamment disposer d'une procédure de test définissant précisément les épreuves (parcours, circuits, ateliers...) à effectuer, incluant les critères de notation à mettre en œuvre et les temps de référence prévus pour la réalisation de ces épreuves.

Le barème de notation doit tenir compte de la durée réelle de réalisation de ces épreuves. Lorsque la durée réelle dépasse 130 % du temps de référence, une note de 0 au(x) point(s) d'évaluation concerné(s) doit être attribuée, avec pour conséquence l'échec à l'évaluation pratique.